



MAISONS-LAFFITTE

MESSAGE

de Jacques MYARD
Maire de Maisons-Laffitte

Le 2 mars 2022

Bonjour,

Face à l'agression russe contre l'Ukraine, une violation du droit international, j'ai décidé que la Ville de Maisons-Laffitte soutiendra activement les actions de solidarité envers les Ukrainiens.

Le Département des Yvelines souhaite que les Mairies du département soient le point de collecte communal pour déposer des produits de premières nécessités comme :

- les denrées alimentaires non périssables,
- les couvertures chaudes,
- les produits d'hygiène neufs,
- les produits médicaux neufs, masques, bandages, solutions désinfectantes, gants jetables...

A ce titre, consultez le [site de la ville](#) pour avoir des précisions sur les caractéristiques des dons souhaités.

Un stand de collecte va être installé dans la cour de la Mairie où vous pourrez déposer vos dons du lundi au samedi de 9h à 16h à partir du jeudi 3 mars 2022.

Le Département assumera le ramassage et l'envoi dans les pays limitrophes de l'Ukraine.

En outre, je suis en relation indirecte avec un couple ukrainien que nous pourrions loger à Maisons-Laffitte ; ils m'ont néanmoins fait savoir, à ce stade, qu'ils ne souhaitaient pas partir, préférant se battre.

Je souhaite ardemment qu'un cessez-le-feu intervienne rapidement, Maisons-Laffitte doit être solidaire.

Je compte sur vous.